

# Démarche AOP Durables

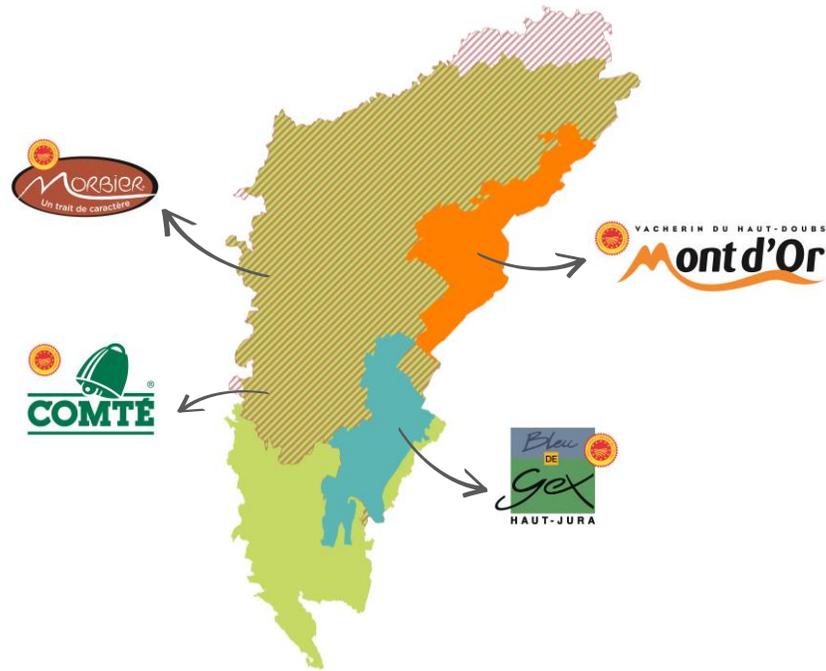
Les atouts de durabilité des  
filières AOP du massif du Jura

Union Régionale des Fromages d'Appellation Comtois





# Présentation des 4 filières



## → Des cahiers des charges forts en cours de révision

- 2 races de vaches : Montbéliarde et Simmental française.
- Collecte du lait dans un rayon de 25 km autour de l'atelier.
- Pas d'ensilage ou d'autres aliments fermentés.
- Alimentation sans OGM.
- 1 800 kg de concentrés maxi par vache laitière et par an.
- Production de lait par hectare limitée à l'échelle de l'exploitation.
- Fabrication au lait cru.

→ Un territoire commun à partager :  
le massif du Jura



**14 000 emplois  
directs et indirects**

→ Un ancrage fort  
des filières sur  
leur territoire

En 2019, le taux de  
remplacement atteignait  
96 % \* dans certains  
secteurs de la Zone !

→ Une forte dynamique  
d'installation

# Leurs atouts sociaux



## Formation

- Formation des nouveaux producteurs de la filière = stage filière.
- Licence professionnelle « fromagerie traditionnelle » avec ENIL et université.



## Liens avec les acteurs du territoire

- Promotion des AOP sur le territoire par les acteurs eux-mêmes.
- Lien avec les fournisseurs par la démarche aliments « AFC ».
- Investissement dans des projets de recherche.
- Lien avec les associations environnementales locales.



## Lait cru

- Fabrication tous les jours.
- Passeport lait cru.
- Plan de contrôle collectif sur laits et fromages.

# Leurs atouts environnementaux



## Pédagogie

- Projet Biodiv'AOP.
- Réalisation de tableaux de paysages.



## Révisions des cahiers des charges

- Mesures d'encadrement de la **fertilisation** (*Plan d'Épandage Individuel, limitation à 120 unité d'azote total à la parcelle, 200°C, ...*).
- Mesures structurelles pour conserver un **modèle agricole favorable à la préservation de l'environnement** (*50 ares de pâturage par VL dans un rayon de 1,5 km autours du point de traite, ...*).

# Leurs atouts économiques



## Transparence

→ Publication mensuelle des indicateurs économiques (*production, vente, stocks, marchés*).



## Gouvernance et reconnaissance des opérateurs

→ Diversité des structures et des exploitations représentées dans les instances de décision des filières.

→ Définition des métiers : producteurs de lait AOP, fromager AOP et affineur AOP.



## Révisions des cahiers des charges

→ Encadrement de la **taille des exploitations** et des fruitières, favorisant :

- La transmission des structures
- Le maintien de la diversité
- Le maintien de la responsabilité des opérateurs pour leurs outils

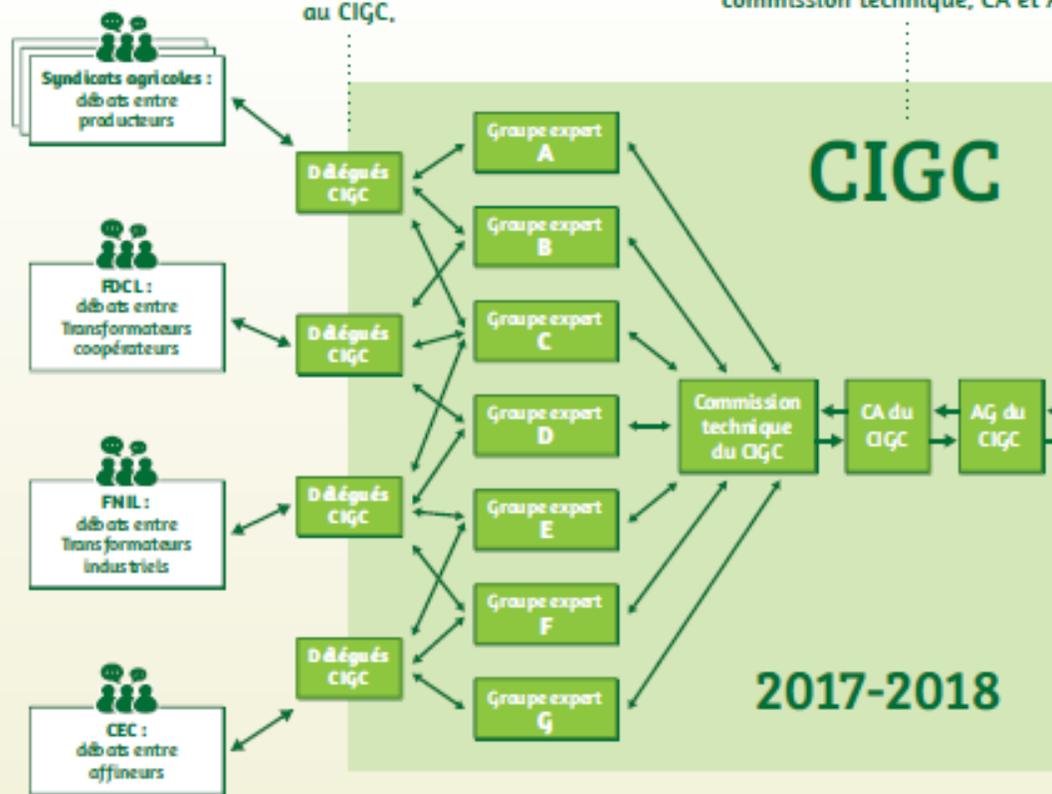
# Organisation du chantier de révision du cahier des charges

## Schéma général

Les collègues qui composent le CIQC mènent leur propre réflexion sur le CDC :

Ils en font part au CIQC via leurs délégués, élus au CIQC.

Le CIQC anime 4 niveaux d'instruction des mesures (groupes experts, commission technique, CA et AG).



### LES 7 GROUPES EXPERTS

- Groupe expert A : Pâturage, taille des exploitations, autonomie des exploitations, automa
- Groupe expert B : Alimentation du troupeau, affouragement, aliments complémentaires
- Groupe expert C : Fertilisation, conduite des prairies, phyto, environnement
- Groupe expert D : Traite, aspects sanitaires, bien-être et santé animale
- Groupe expert E : Race des animaux
- Groupe expert F : Première transformation, « fabrication » du Comté
- Groupe expert G : Définition du Comté, affinage, préemballage, étiquetage

Procédure de validation administrative